

Journal des structures de la petite enfance de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine à destination des parents et assistantes maternelles



La Ribambelle



Numéro 5 - 1er trimestre 2011



Regards sur les petits



Les équipes des structures petite enfance de la CCEMS vous souhaitent une bonne année 2011

Activités de 2010 et de 2011

Roul'Doudous

A compter du 1er janvier 2011, le relais assistantes maternelles itinérant Roul'Doudous est étendu à un nouveau secteur sur les communes de Tosny, Bernières-sur-Seine et Villers-sur-le-Roule. Les ateliers d'éveil auront lieu une fois par mois le Mardi de 9h30 à 11h dans la salle polyvalente de Villers sur le Roule.

Témoignage d'une nounou nageuse



« Jeudi 23 septembre 2010 règne une agitation inhabituelle chez les nounous, les parents et les enfants. En effet, nous nous retrouvons en maillot de bain avec une superbe ceinture de frites colorées. C'est encombrant, mais cela nous permet de flotter. C'est alors que les exploits commencent dans la bonne humeur : marcher sur l'eau (pas réalisable pour les adultes), glissades depuis un toboggan, sauts depuis un gros rocher, jeux de ballons... Bref, la piscine c'est chouette !!! On s'amuse, on a un appétit d'ogre après et on s'endort très vite à la sieste. Nous serions heureuses que ce bon moment de détente se reproduise alors merci de penser à nous et à très vite pour de nouvelles éclaboussures »

RAM La Ribambelle

Depuis Novembre 2010, la Ribambelle propose un atelier d'éveil à Authueil-Authouillet une fois par mois, dans l'ancienne gare.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi et Jeudi : 8h - 12h30 / 13h15 - 16h45, le Mardi : 8h - 12h / 14h - 18h et le Mercredi et Vendredi: 8h - 12h

Un questionnaire sur les attentes des assistantes maternelles a été mis en place en septembre 2010 auprès de celles fréquentant le RAM La Ribambelle situé à La Croix-Saint-Leufroy. Le retour de celui-ci montre qu'un intérêt pour des réunions d'informations sera plus favorable mardi, vendredi soir et samedi matin. Parmi les thèmes qui en ressortent il y a la psychologie de l'enfant de 0 à 3 ans.

C'est donc ce thème qui sera abordé au cours de l'année 2011.



RAM L'Ilot Doudous

Un stage de remise à niveau des **Premiers Secours** pourrait être organisé sur le 1er semestre 2011. Un groupe de 10 inscrits doit être constitué afin de le mettre en place. Renseignements et inscriptions au 02.32.53.00.67

Ateliers d'éveil d'Hiver 2011

Déguisements et décorations sur le thème du Carnaval

Jeudi 24 Février, Vendredi 25 Février, Lundi 28 Février, Jeudi 03 Mars

Ces ateliers se dérouleront dans les locaux du RAM L'Ilot Doudous à Gaillon de 9h15 à 11h. Inscriptions au 02.32.53.00.67

Eveil Musical

Valérie, professeur du conservatoire de musique Eure Madrie Seine, a dispensé 2 séances d'éveil musical aux enfants et aux nounous. Chants, danses et découvertes d'instruments ont ponctué ces animations.

Petits et grands ont beaucoup apprécié et attendent avec impatience les nouvelles séances !!!



Halte-garderie Les Frimoussets

Suite au nombre important d'adaptations des enfants de moins de 2 ans, nous avons dû annuler l'**activité piscine** prévue en Septembre 2010. Nous vous proposons de la reprogrammer au Printemps 2011 et faisons appel aux parents qui souhaiteraient nous accompagner.

Poterie

Les enfants ont eu le plaisir de découvrir l'atelier poterie avec Lysiane. Cette activité leur a permis de manipuler la terre et de développer leur imagination. Au cours des séances ils ont réalisé différentes sculptures de façon libre ou dirigée (tortues, escargots, champignons, poissons...).



LUOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue Pierre Brossolette

27600 Gaillon

02.32.53.14.90

ludotheque@ville-gaillon.fr

- LUDO = provient du verbe latin « ludus » qui signifie jouer, s'exercer, faire comme si.

- THÈQUE = vient du grec « Théos » qui signifie lieu de dépôt, de conservation.

La ludothèque est située en centre ville, près de la médiathèque. C'est une structure où l'on trouve des jeux et des jouets avec lesquels on peut jouer sur place ou que l'on peut aussi emprunter.

Elle s'adresse à tous

- le Jeu est un outil intergénérationnel

- différentes salles et créneaux horaires sont aménagés selon l'âge des enfants.

Des animations, comme des soirées jeux en familles ou la fête mondiale du jeu, sont proposées durant l'année. Plus

Ce journal est aussi disponible sur le site internet de la CCEMS : www.cc-euremadrieseine.fr

LUOTHÈQUE MUNICIPALE (suite)

de 2500 jeux équipent la ludothèque dont 1000 disponibles au prêt.

La ludothèque est un lieu de ressource pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, elle aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien de la ludothèque.

Depuis Septembre 2010, un créneau d'accueil pour les plus petits a été mis en place tous les mardis entre 9h00 et 11h00. Les parents et les assistantes maternelles se retrouvent au milieu des espaces de jeux mis à leur disposition et en profitent pour partager leurs expériences et voir évoluer les enfants.

En novembre 2011, la ludothèque fêtera son 20ème anniversaire. Pour marquer cet événement, nous invitons tous les anciens adhérents à se retrouver lors de la Fête du Jeu le Samedi 28 mai 2011.

Réunion-débat sur l'autorité

Les professionnelles des structures Petite Enfance (RAM et Halte-Garderie), assistées de l'infirmière et de la psychologue de la PMI de secteur, ont proposé aux assistantes maternelles et aux familles une réunion-débat sur le thème de l'autorité.

C'est sur ce thème d'actualité que les parents et assistantes maternelles cherchant des réponses à leurs questions notamment sur le développement et le bien-être de l'enfant ont pu discuter.

Deux débats ont été proposés le mardi soir. L'un était réservé aux assistantes maternelles, l'autre aux parents. En prenant appui sur une vidéo, 29 assistantes maternelles des trois RAM et 18 parents présents ont pu échanger sur leurs expériences personnelles.

Ce débat a permis aux assistantes maternelles d'exprimer leur besoin de mieux communiquer avec les parents employeurs (rythmes de sommeil, propreté ...)
Les participants se sont ainsi sentis moins seuls face à la difficulté d'appliquer l'autorité.

De leur côté, les parents ont exprimé l'importance de se soutenir mutuellement dans leur couple face à l'enfant.

Enfin, divers questionnements sont apparus : suis-je trop autoritaire ? Suis-je trop permissif ? Comment fixer des limites à l'enfant dès son plus jeune âge ? Comment accompagner l'enfant vers l'autonomie tout en établissant des règles ?

Plusieurs parents ont manifesté leur intérêt suite à la proposition de création d'un groupe d'échanges portant sur différents thèmes de la Petite Enfance.



L'agenda

Dates de fermeture pendant les vacances scolaires Hiver

Le RAM Itinérant Roull' Doudous : du 28 Février au 4 Mars

Le RAM La Ribambelle : Du 21 au 25 Février

Le Carnaval

Organisé par l'ensemble des structures Petite Enfance, il se déroulera le Mardi 8 Mars de 9h15 à 11h à l'Espace Culturel Marcel Pagnol à Aubevoye.

Réunions animées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) :

13/01 : thème «Le droit des enfants»

27/01 : thème «Droits et devoirs des parents»

10/02 : thème «Relations entre parents et assistantes maternelles»

Salle annexe du conseil municipal de Gaillon à 20h.

Noël

L'animation de cette fin d'année 2010 a été un spectacle de marionnettes organisé à l'Espace Culturel Marcel Pagnol à Aubevoye.

Sur la journée, deux séances étaient proposées. En effet, le matin les 3 Relais Assistantes Maternelles ont accueilli plus de 200 personnes dont 138 enfants âgés de moins de 3 ans.

L'après-midi, c'est la Halte-Garderie Les Frimoussets qui a présenté le même spectacle en accueillant plus de 75 enfants et parents.

Ces deux animations ont été beaucoup appréciées par les petits mais aussi par les grands. : les enfants ont dansé sur les musiques, les parents et les nounous ont participé à l'histoire. Ce moment festif s'est poursuivi autour d'un goûter et s'est terminé par une distribution de friandises.



La recette des petits : La galette des rois

Pour 6 personnes

2 pâtes feuilletées

2 œufs moyen

100 g d'amandes en poudre

70 g de beurre ramolli

100 g de sucre

1 cuillère à soupe de farine

1 cuillère à soupe de rhum (ou kirsch)

1 fève



Préparation :

Préparez la frangipane : battez 1 œuf entier et un blanc d'œuf avec la poudre d'amandes, le beurre et le sucre. Conservez le jaune pour dorer la galette. Ajoutez la farine et l'alcool choisi.

2. Déroulez la pâte feuilletée sur une plaque, étalez la frangipane et déposez la fève.

3. Couvrez la galette avec la deuxième pâte. Soudez les bords avec un peu d'eau ou de blancs d'œufs si nécessaire.

4. Badigeonnez le dessus de la galette d'un peu de jaune d'œuf, à l'aide d'un pinceau. Enfournez 20 à 25 min dans le four préchauffé à 200°C.

5. Servez tiède ou froid



Communauté de Communes
Eure Madrie Seine

21 Rue de Tournebut / BP 20
2940 AUBEVOYE

www.cc-euremadrieseine.fr

Dir. de la publication : Jean-Luc Recher

Mise en page : David Allais

Imprimé par la CCEMS



Fiche technique 3 - Annexe au N°5



Les accidents domestiques

La maison est le lieu de tous les dangers pour le jeune enfant. Équipez vos fenêtres d'un système de blocage pour empêcher leur ouverture.

La cuisine

Couteaux et autres instruments de cuisine, robots, mixers ...doivent être rangés dans des lieux inaccessibles. Au besoin, équipez vos portes de placard de système de verrouillage spécial enfant. Dès qu'il est en âge de se déplacer, montrez-lui que le four est chaud et qu'il peut se brûler. Répétez-le-lui aussi souvent que possible, dès que vous le faites fonctionner. Sur les plaques de cuisson, veillez systématiquement à tourner les queues de vos casseroles vers l'intérieur afin que l'enfant ne puisse les saisir. Ne laissez jamais de liquides chauds au bord du plan de travail. Ne buvez pas votre café ou infusion avec bébé dans les bras. Les produits d'entretien doivent être rangés en hauteur ou dans un placard fermé à clef.

La salle de bains

Ne laissez jamais un enfant de moins de trois ans seul dans son bain. Une dizaine de centimètres d'eau peut suffire pour qu'il s'y noie et vérifiez la température de l'eau. Entrez les médicaments dans une armoire à pharmacie fermée. Les produits de maquillage, sèche-cheveux et rasoirs électriques doivent être hors de portée des enfants.

Le salon

Veillez à ce que tous les objets lourds (téléviseurs, pots de fleurs...) soient posés sur des surfaces planes. Les meubles à angles ou en verre doivent être équipés de protections spéciales. Installez une barrière en bas et en haut des escaliers.

La chambre de bébé

Bébé doit dormir couché sur le dos, dans un lit à barreaux, sans couverture (utilisez une gigoteuse), oreillers ou peluches sous lesquels il risquerait de s'étouffer. Baisser le sommier au fur et à mesure où il grandit afin qu'il ne puisse pas tomber. Ne surchauffer pas la chambre (19° maximum).

L'autorité

Assurez-vous que les besoins fondamentaux de l'enfant sont satisfaits :
Affection, attention, alimentation, sommeil, éveil, sécurité

Vers 18 mois ou 2 ans, l'enfant s'oppose. C'est normal.

En l'absence de règles qui frustrent l'enfant, celui-ci est confronté à un vide angoissant et s'en trouve perturbé. (Insécurité). L'autorité d'un adulte est mieux acceptée s'il la base sur une relation de confiance et d'affection.

Donner des limites c'est protéger, sécuriser et respecter l'enfant.

Comment faire ?

Dans tous les cas, restez calme.

- Dites ce que vous souhaitez, en donnant quelques explications brèves
 - Répétez la consigne chaque fois que c'est nécessaire
 - Prévenez à l'avance si un changement doit intervenir (l'heure du lit, du repas, du bain...)
 - Dites «Stop»
 - Passez rapidement à l'action
 - Empêchez-le d'agir avec force, sans violence
 - Laissez sa colère s'exprimer tout en reconnaissant le désir de l'enfant
 - Proposez-lui des alternatives
 - Assumez avec lui les conséquences de ses actions. L'aider à réparer. Ne pas humilier.
 - Laissez l'enfant libre d'être ce qu'il est. Pas d'étiquettes (coléreux, boudeur ...).
 - Parlez de vos propres sentiments.
 - Faites connaître à votre enfant votre fatigue, votre seuil de tolérance. Isolez l'enfant
 - Evitez de marchander
 - Evitez les menaces qui risquent de ne pas être appliquées.
 - Respectez la qualité de la relation avec votre enfant !
- Valorisez ses bons comportements.

Bibliographie

«Poser des limites à son enfant et le respecter» Catherine Dumonteil-Kremer / Ed. Jouvence

«Comprendre et guider le jeune enfant, à la maison, à la garderie» Sylvie Bourcier / Ed. de l'Hôpital Sainte-Justine

« Je t'aime donc je ne céderai pas !» ETTY BUZYN / Ed. Albin Michel

Numéros utiles

Allô Parents Bébé 0 800 00 3 4 5 6

Accueil Ecoute Parents 02 51 44 19 50



Communauté de Communes
Eure Madrie Seine
21 Rue de Tournebut / BP 20
2940 AUBEVOYE

www.cc-euremadrieseine.fr
Dir. de la publication : Jean-Luc Recher
Mise en page : David Allais
Imprimé par la CCEMS



Fiche technique 3 - Annexe au N°5



Les accidents domestiques

La maison est le lieu de tous les dangers pour le jeune enfant. Équipez vos fenêtres d'un système de blocage pour empêcher leur ouverture.

La cuisine

Couteaux et autres instruments de cuisine, robots, mixers ...doivent être rangés dans des lieux inaccessibles. Au besoin, équipez vos portes de placard de système de verrouillage spécial enfant. Dès qu'il est en âge de se déplacer, montrez-lui que le four est chaud et qu'il peut se brûler. Répétez-le-lui aussi souvent que possible, dès que vous le faites fonctionner. Sur les plaques de cuisson, veillez systématiquement à tourner les queues de vos casseroles vers l'intérieur afin que l'enfant ne puisse les saisir. Ne laissez jamais de liquides chauds au bord du plan de travail. Ne buvez pas votre café ou infusion avec bébé dans les bras. Les produits d'entretien doivent être rangés en hauteur ou dans un placard fermé à clef.

La salle de bains

Ne laissez jamais un enfant de moins de trois ans seul dans son bain. Une dizaine de centimètres d'eau peut suffire pour qu'il s'y noie et vérifiez la température de l'eau. Entrez les médicaments dans une armoire à pharmacie fermée. Les produits de maquillage, sèche-cheveux et rasoirs électriques doivent être hors de portée des enfants.

Le salon

Veillez à ce que tous les objets lourds (téléviseurs, pots de fleurs...) soient posés sur des surfaces planes. Les meubles à angles ou en verre doivent être équipés de protections spéciales. Installez une barrière en bas et en haut des escaliers.

La chambre de bébé

Bébé doit dormir couché sur le dos, dans un lit à barreaux, sans couverture (utilisez une gigoteuse), oreillers ou peluches sous lesquels il risquerait de s'étouffer. Baisser le sommier au fur et à mesure où il grandit afin qu'il ne puisse pas tomber. Ne surchauffer pas la chambre (19° maximum).

L'autorité

Assurez-vous que les besoins fondamentaux de l'enfant sont satisfaits :
Affection, attention, alimentation, sommeil, éveil, sécurité

Vers 18 mois ou 2 ans, l'enfant s'oppose. C'est normal.

En l'absence de règles qui frustrent l'enfant, celui-ci est confronté à un vide angoissant et s'en trouve perturbé. (Insécurité). L'autorité d'un adulte est mieux acceptée s'il la base sur une relation de confiance et d'affection.

Donner des limites c'est protéger, sécuriser et respecter l'enfant.

Comment faire ?

Dans tous les cas, restez calme.

- Dites ce que vous souhaitez, en donnant quelques explications brèves
 - Répétez la consigne chaque fois que c'est nécessaire
 - Prévenez à l'avance si un changement doit intervenir (l'heure du lit, du repas, du bain...)
 - Dites «Stop»
 - Passez rapidement à l'action
 - Empêchez-le d'agir avec force, sans violence
 - Laissez sa colère s'exprimer tout en reconnaissant le désir de l'enfant
 - Proposez-lui des alternatives
 - Assumez avec lui les conséquences de ses actions. L'aider à réparer. Ne pas humilier.
 - Laissez l'enfant libre d'être ce qu'il est. Pas d'étiquettes (coléreux, boudeur ...).
 - Parlez de vos propres sentiments.
 - Faites connaître à votre enfant votre fatigue, votre seuil de tolérance. Isolez l'enfant
 - Evitez de marchander
 - Evitez les menaces qui risquent de ne pas être appliquées.
 - Respectez la qualité de la relation avec votre enfant !
- Valorisez ses bons comportements.

Bibliographie

«Poser des limites à son enfant et le respecter» Catherine Dumonteil-Kremer / Ed. Jouvence

«Comprendre et guider le jeune enfant, à la maison, à la garderie» Sylvie Bourcier / Ed. de l'Hôpital Sainte-Justine

« Je t'aime donc je ne céderai pas !» ETTY BUZYN / Ed. Albin Michel

Numéros utiles

Allô Parents Bébé 0 800 00 3 4 5 6

Accueil Ecoute Parents 02 51 44 19 50



Communauté de Communes
Eure Madrie Seine
21 Rue de Tournebut / BP 20
2940 AUBEVOYE
www.cc-euremadrieseine.fr
Dir. de la publication : Jean-Luc Recher
Mise en page : David Allais
Imprimé par la CCEMS